

Définition

Le **Plâtre Paysan** est un plâtre de grande qualité, riche en surcuit, utilisable en intérieur comme en extérieur,

Il continue la tradition des plâtres ruraux des pays de plâtre, comme la greya – ou grija – des Alpes du Nord, le gip des Alpes du Sud, le geich occitan ou les plâtres ruraux du Vexin ou de la Brie.

Non broyé et non raffiné, il a une texture plus riche que le **Creusois**.

Usages

Le **Plâtre Paysan** est destiné au ravalement des murs extérieurs du bâti ancien. Ces murs peuvent être en maçonnerie (moellon, brique, etc ..) ou bio-sourcés (pan de bois ancien, torchis, blocs de chanvre, ...).

C'est même la meilleure alternative pour les travaux sur le bâti ancien monté, hourdé ou enduit en plâtre.

Il peut également servir pour maçonner, hourder ou réparer ces murs.

Limites d'utilisation

En extérieur, les maçonneries anciennes à enduire doivent être à l'abri des intrusions d'eau indésirables (ruissellement, rejaillissement, remontée d'eau par capillarité). Les couvertures, chéneaux, descentes pluviales, protections des saillies, bandeaux, corniches, appuis, zingueries, bavettes et bandes de rejaillissement doivent assurer normalement leur rôle.

On doit soigner tout particulièrement les protections sur les murs exposés aux vents dominants.

Les dégradations par rejaillissement en pied sont évitées en arrêtant le **Plâtre Paysan** à au moins 50 cm du sol.

Avantages

Le **Plâtre Paysan** est d'abord reconnu pour ses qualités esthétiques : sans sable, mais de forte granulométrie, il possède une texture unique et riche, très différente des mortiers, de terre ou de chaux.

Mais il possède aussi de grandes qualités techniques.

Complètement exempt de ciment ou de chaux hydraulique, il est bien sûr compatible – et même recommandé - avec toutes les façades enduites, montées ou hourdées au plâtre, ainsi que pour les supports contenant du plâtre, du gypse et/ou des sulfates (remontées séléniteuses).

Mais, plus généralement, il assainit les murs par ses capacités respiratoires inégalées, ce qui protège tous les éléments du bâti craignant l'eau tant dans l'ancien (pan de bois, linteaux, hourdis, pisé, maçonneries montées aux mortiers peu résistants, chaux ou terre, ...) que dans l'éco-construction, et assure sa salubrité.

De plus, l'absence de retrait lors de la prise rend sa mise en œuvre très sûre, même en fortes épaisseurs, y compris sur supports mécaniquement faibles (béton de chanvre par exemple).

Enfin, le plâtre est le meilleur allié des maisons en pan de bois et/ou en paille contre les risques d'incendie. Se décomposant à base température (en-dessous de 180 °C), il évite le démarrage de la combustion des supports bio-sourcés.

Gamme et finitions

Le **Plâtre Paysan** a une texture riche, sans être grossière.

Naturellement blanc, il existe également teinté dans la masse, dans les couleurs traditionnelle du bâti ancien en plâtre : gris clair, rosé ou franchement rose – orangé.

Il peut être fini par grattage à la berthelet, par décapage à la brosse métallique, ou même, en intérieur, resserré ou lissé.

Application

Les anciens enduits friables, non cohésifs, peu résistants, non adhérents, « sonnant creux » doivent être éliminés par piquetage, ainsi que les joints friables. Le support doit ensuite être traité. Ces rebouchages, rejointoiements et remaillages sont généralement réalisés avec le **Plâtre Paysan**.

Au final, le support doit être dépoussiéré, propre, sain, exempt de suie, bistre ou efflorescences.

Tous les éléments en bois ne restant pas apparents doivent être grillagés avant l'enduction, de même que toutes les hétérogénéités du support (trame en fibre de verre alcalino-résistante ou métallique, et crampillons galvanisés).

En raison de la présence de chaux aérienne dans le produit, il est impératif de porter des gants et des lunettes de protection.

Le **Plâtre Paysan** ne doit pas être appliqué en-dessous de 5°C, ni sur support gelé ou en cours de dégel. Ne pas appliquer par temps très chaud ni en plein soleil.

Le support doit être humidifié en profondeur avant enduction, mais avoir ressuyé.

Le **Plâtre Paysan** se gâche de façon à former une pâte tenant sur 3 à 4 cm d'épaisseur sans couleur (soit 10 à 12 litres d'eau par sac) et il se pose de préférence en une seule couche (de 12 mm mini – 25 mm en extérieur - jusqu'à 35 mm). Il est ensuite réglé puis dressé au couteau ou au cyclope.

Cependant, si des épaisseurs supérieures à 3 cm sont nécessaires, il est appliqué en couches successives de 3 cm, avec **finition grattée/coupée** de chacune et un minimum d'une nuit entre 2 couches.

La finition commence dès que le copeau se détache de l'outil. On réalise couramment un premier dressage par grattage au gratton.

Il peut ensuite être fini par coupage (à la berthelet), décapage (à la brosse métallique) ou, en intérieur, par resserré (au couteau), lissé (à la lisseuse inox biseautée) ou lustré (à la brosse souple). En extérieur, l'enduit doit être protégé des intempéries jusqu'à son complet séchage, mais il est hors gel dès le lendemain.

Sec, il peut alors éventuellement être poncé, en intérieur comme en extérieur.

De même, s'il doit être peint, il faut attendre son plein séchage.

Consommation

10 à 12 kg/m² par cm d'épaisseur.

Conservation

Minimum 6 mois à l'abri de l'humidité, dans un local sec et sain, en sac d'origine fermé, à compter de la date de fabrication.

Conditionnement

En sacs papier de 25 kg